

Liste ACH1790 - Suisse - La République de Berne (avant 1798)

Ces listes consistent toutes en un certain nombre d'unités obligatoires et des unités complémentaires soumises à des conditions, toutes étant évaluées selon le budget. Pour constituer son armée, après s'être mis d'accord sur le total en points de chacun, chaque joueur utilisera la liste correspondante, en respectant ces conditions. Cependant, pour une armée donnée sur laquelle on connaît les compositions ou pour un scénario, on peut s'affranchir de certaines contraintes, avec l'accord de chacun.

Note : Si des troupes de même type ont des conditions semblables (comme « 1 pour 4 unités de ligne ») elles ne sont pas cumulables sur les mêmes unités.

Ainsi, si l'on a 6 unités de ligne on peut prendre :

- *une unité de grenadiers (1 par 6 unités de ligne) ET une unité d'artillerie (1 par 4 unités de ligne) MAIS*
- *une unité de grenadiers (1 par 6 unités de ligne) OU une unité d'infanterie de la Garde (1 par 5 unités de ligne)*

En 1792, le massacre des gardes suisses du Palais des Tuileries, la tentative d'invasion française de Genève et la prise de l'évêché de Bâle rattaché à la France amènent une forte hostilité contre la France Révolutionnaire. Lors de la guerre déclarée en avril 1792 entre la France et l'Autriche, la Suisse proclame sa neutralité qui sera respectée pendant les cinq ans de la guerre, les troupes confédérées restant à la frontière de Bâle où 2 traités seront signés. En 1796, les troupes de Moreau longent la frontière surveillée par 12 000 suisses mobilisés et la Diète fédérale reconnaît officiellement la République française. En octobre 1797 est signé le traité de Campo-Formio entre la France et l'Autriche dans lequel la France annexe le sud de l'évêché de Bâle et transmet la Valteline, Bormio et Chiavenna à la République cisalpine nouvellement créée.

Après des troubles à Genève et au pays de Vaud, plusieurs cantons se révoltent contre Berne à partir de 1797. Le 12 janvier, un commando de Vevey prend d'assaut le château de Chillon. Le 24 janvier est créée l'éphémère République Lémanique (drapeau vert et blanc avec l'inscription «République Lémanique, Liberté, Égalité»).

A l'origine, la chose militaire relevait en Suisse des localités et des cantons. Jusqu'en 1798, il n'y avait pas de force d'armée centralisée, uniquement des milices cantonales. Lorsque la guerre menaçait, les cantons procédaient à beaucoup de préparatifs: inspections des armes et des harnais, remise en état des places fortes (villes et châteaux), renforcement des gardes, construction de Letzinen, fortifications à base de fossés et d'obstacles en abattis suivant la ligne du terrain ou des rivières, envoi d'éclaireurs, mise en place de dispositifs d'alarme. Des troupes étaient mises sur pied à la demande des cantons menacés ou par décision de la Diète. Tout citoyen âgé de 16 à 60 ans était dans l'obligation de servir sauf les malades, les pères d'un nourrisson et les époux d'une sage-femme. Souvent, les bourgeois aisés contournaient la loi en payant des remplaçants.

Chaque militaire devait se procurer lui-même, à ses frais, son équipement (armure, armes, etc.), les familles les plus aisées devant aider les moins fortunés à s'équiper. Les autorités veillaient à l'équilibre des armes lourdes et légères. L'artillerie était constituée de pièces prises à l'ennemi et utilisée par les arquebusiers et leurs aides. Les fantassins préféraient les armes légères pour le combat rapproché. Un capitaine commandait un groupe appelé élite, sélection qui jouait un rôle

Listes d'Armées pour les 18ème et 19ème siècles

offensif et supportait l'effort principal et aussi les piquiers, hallebardiers et les tireurs (arquebusiers et mousquetaires).

Infanterie

Infanterie de ligne

- Bataillons de milice cantonale des cantons les plus riches ou motivés
- Bataillons de milice cantonale des cantons les moins riches ou motivés
- Bataillons de volontaires

Infanterie légère

- Bataillons de Chasseurs volontaires (Infanterie Légère Changeants)

Cavalerie

- Cavalerie de milice cantonale des cantons les plus riches ou motivés

Artillerie

- Artillerie Légère de milice cantonale (½ batteries), pouvant être regroupées
- Artillerie Lourde de garnison

| Min | Max | Nom | Description | Val. | Condition et note |
|-----|-----|------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------|------|-----------------------------------------------------------------|
| 1 | 1 | Général en chef | Général en chef 1 plaq | 200 | |
| 0 | 2 | Sous-Général | Sous-général 1 plaq | 120 | 1 pour 8 unités |
| 0 | 1 | Sous-Général médiocre | Sous-général médiocre 1 plaq | 96 | A la place du précédent |
| 0 | 15 | Colonel | Colonel 1 plaq | 10 | 1 pour 5 unités |
| 3 | 12 | Bataillons de milice cantonale des cantons les plus riches ou motivés | Infanterie lourde Normal 3 plaq | 25 | |
| 6 | 30 | Bataillons de milice cantonale des cantons les moins riches ou motivés | Infanterie lourde Recrues Changeants 3 plaq | 16 | |
| 1 | 6 | Bataillons de Chasseurs volontaires | Infanterie légère Normal Changeants 3 plaq | 19 | |
| 0 | 10 | Bataillons de volontaires paysans | Infanterie lourde non-tireurs Recrues 3 plaq | 14 | |
| 0 | 2 | Cavalerie de milice cantonale des cantons les plus riches ou motivés | Cavalerie légère lents Normal 3 plaq | 29 | |
| 0 | 5 | Artillerie Légère de milice cantonale (½ batteries) | Artillerie légère Recrues 3 plaq | 56 | 1 pour 4 bataillons d'infanterie |
| 0 | 5 | Artillerie Légère de milice cantonale regroupée | Artillerie légère Normal 3 plaq | 63 | 1 pour 8 bataillons d'infanterie - 2 des précédentes regroupées |
| 0 | 4 | Artillerie Lourde de garnison | Artillerie lourde Recrues Artillerie statique 3 plaq | 46 | Remplace le 3ème précédent |